

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Vol-de-bebes-sous-la-dictature-argentine-preuves-d-un-plan-systematique>

Vol de bébés sous la dictature argentine : preuves d'un plan systématique

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Argentine -

Date de mise en ligne : vendredi 18 novembre 2011

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

D'après des documents déclassifiés par le département d'Etat des Etats-Unis, le dictateur Reynaldo Bignone a reconnu auprès des Etats-Unis en 1982 l'appropriation de bébés et a refusé de les rendre à leur famille.

La journaliste Victoria Ginzberg de Pagina 12 vient de témoigner dans le procès sur le vol des bébés sous la dictature argentine : en 2002 à travers des documents étasuniens, elle a eu confirmation de l'existence de ce plan systématique de vol et soustraction de bébés à leur famille pendant la dictature, alors que leurs parents étaient séquestrés puis ont disparu. Ces documents relatent des conversations entre l'ambassadeur argentin aux Etats-Unis et le chargé des droits de l'homme au secrétariat d'Etat, et montrent l'inflexibilité du dictateur Reynaldo Bignone pour rendre les enfants à leur famille.

Le 3 de décembre 1982, l'ambassadeur argentin de l'époque aux Etats-Unis, Lucio Alberto García del Solar, a rencontré Elliott Abrams à l'hôtel Ritz-Carlton de Washington. « Il y avait deux thèmes principaux, la certification (un espèce de certificat de bonne conduite) et la question des disparus », explique le fonctionnaire étasunien au début de son mémorandum.

Abrams a lancé le sujet des enfants disparus. Sur ce point, il obtint de García del Solar son assentiment à titre personnel mais le rejet officiel du gouvernement, incarné par le chancelier qui était à l'époque Juan Ramón Aguirre Lanari.

« J'avais suggéré que cette question devrait être gérée par l'église ou une commission qui inclurait l'église, des médecins.... Les actions liées à ces enfant pourraient avoir un fort contenu humanitaire et politique. De nouveau l'ambassadeur a dit qu'il était complètement d'accord et qu'il aborderait une fois de plus ce point avec Buenos Aires », poursuit le document. Les passages suivants du document ont été rayés pour ne pas être lisibles.

En août 2002, le Département d'Etat des Etats-Unis a déclassifié 4677 dépêches sur les violations des droits de l'homme commises durant la dernière dictature militaire en Argentine. Un des apports de ces documents fut justement de montrer que ce que les militaires taisaient et occultent en public ils l'admettaient sans gêne il y a trente ans devant des fonctionnaires étasuniens .

D'autres dépêches du département d'Etat décrivent qu' en 1978 les fonctionnaires étasuniens étaient sceptiques sur la possibilité que les militaires argentins 1978 soient arrivés au point d'enlever des enfants ou de s'approprier des bébés nés pendant la captivité de leurs mères .

« Nous savons que le gouvernement argentin croit que des adolescents sont capables d'activité terroriste et qu'il y a eu des arrestations d'adolescents (...) Des membres du gouvernement ont déclaré à des membres de l'ambassade que les opérations ne peuvent être limitées par l'âge parce que un groupe d'adolescents est un terrain fertile pour la pénétration de terroristes et de subversifs. On parle de plusieurs cas d'adolescents disparus. Nous croyons que ce furent ces éléments qui sont à l'origine des déclarations sur les enfants disparus » assure t-il dans un document du 29 de septembre 1978.

Le temps leur a démontré qu'ils s'étaient trompés. Durant 1979 les plaintes concernant les enfants disparus ont augmenté. Dans une dépêche de janvier 1979 sont mentionnés 22 cas d'adolescents et de jeunes enfants, comme Amaral García, trois ans, Pablo Menna, deux, et Simón Riquelo, 20 jours. Deux mois après dans un rapport d' Amnistie International de mars de 1979 on parle non seulement d'enfants disparus mais aussi de possibles appropriations de bébés nés durant la captivité de leurs mères. « Il existe des rapports non confirmés disant qu' à

des enfants séquestrés ont été données de nouvelles identités et ont été envoyés en adoption. Un autre groupe de femmes, qui se sont fait connaître comme Grands-Mères de la Place de Mai recherchent des petits-enfants qu'elles n'ont jamais vu. Les grands-mères savent seulement que leurs filles ou belles filles étaient enceintes quand elles ont disparu », signale l'organisme de droits humains avant de mentionner les noms des femmes qui auraient pu accoucher en étant séquestrées Liliana Fontana, Silvina Parodi, Beatriz Recchia, María Claudia García Irureta Goyena, Ana María Lancillotto, Mónica María Lemos, entre autres.

Selon un autre document, 17 jours avant la réunion entre Abrams y García del Solarles, les Grands-Mères de la Place de Mai avaient rencontré des fonctionnaires du département d'Etat. María Isabel Mariani -alors présidente- et Estela de Carlotto -vice-présidente- ont expliqué le 15 novembre 1982 « qu'elles représentaient 117 grands-mères dont 110 petits enfants ont été enlevés avec leurs parents ou qui sont nés durant la détention de leurs parents ». « Elles dirent que probablement il y a 400 petits enfants disparus, mais que d'autres grands-parents ont peur de porter plainte. Les grands-mères n'ont pu obtenir aucune réponse du gouvernement argentin. Elles ont ajouté qu'elles étaient convaincues que leurs petits enfants étaient vivants et la majorité d'entre eux se trouvaient avec des parents adoptifs. »

En résumé, il ressort du mémo concernant la rencontre entre Abrams et García del Solar : Les deux donnent pour établi que les enfants ont été séquestrés, qu'il ont été donnés à des familles adoptives et l'ambassadeur informe que le dictateur Bignone résiste à la proposition du fonctionnaire étasunien de trouver une sortie humanitaire (c'est-à-dire les rendre à leur famille) avec l'intervention de l'Eglise ou des médecins. Comme on le sait, les répresseurs n'ont jamais fourni aucune information sur les enfants disparus en 34 ans. Aujourd'hui seuls 105 enfants ont retrouvé leur identité, mais quelque 400 cas n'ont pas été résolus.

El Correo d'après [Pagina 12](#), Paris, le 17 novembre 2011.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)